

SEMOP DU LOUP PENDU

Société anonyme d'économie mixte à opération unique
au capital de 1 020 000 Euros

sise 196 avenue de l'Hippodrome – 69140 RILLIEUX LA PAPE
830 464 608 RCS de LYON

PROCES-VERBAL DE CONSTATATION D'ERREUR MATERIELLE

Rectification d'une erreur matérielle figurant dans le procès-verbal de
l'Assemblée Générale du 25 juin 2026 concernant le renouvellement des
mandats d'administrateurs ayant expirés

QUATRIEME RESOLUTION

*(Cette résolution a pour objet l'expiration des mandats des 5 administrateurs désignés par la Collectivité ;
Renouvellement de 2 mandats et cooptation de 3 nouveaux administrateurs)*

L'Assemblée Générale constate l'expiration des mandats des 5 administrateurs désignés par
la Collectivité à savoir

- Monsieur Aimé BADINO
- Monsieur Abdelhafid DAAS
- Monsieur Antoine FORNELLI
- Monsieur Philippe de la CRUZ
- Monsieur Alexandre VINCENDET

et décide de ratifier :

- Le renouvellement en qualité d'administrateurs de Messieurs de la CRUZ et VINCENDET décidé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2026 et ce pour la durée de leurs mandats électifs ;
- La cooptation en qualité d'administrateurs de Messieurs DAQUIN, DESPROST et DESBROSSES décidée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2026 et ce pour la durée de leurs mandats électifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Rillieux-la-Pape, le 23 juillet 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Jérôme NETTER
Directeur Général